

Que peuvent avoir en commun

Les compteurs intelligents et les vaccinations ?



UN CHEVAL DE TROIE

« Il existe, pour vous et moi, une nouvelle tendance dans les domaines du contrôle politique et économique. Il s'agit de la brillante idée du contrat « opt-out » (qui permet de ne pas participer, de maintenir son choix à la vie privée). Le contrat « Opt-out » est le type de contrat que les grandes institutions essaient de vous faire signer si vous n'acceptez pas leurs premiers contrats. Normalement, si vous ne voulez pas signer un document, on devrait en rester là et

tout serait terminé.

Mais quand vous refusez de marquer votre accord à leurs politiques et programmes embrouillés, risqués et dangereux, ils essaient de vous rattraper au moyen du contrat « opt-out », tout comme si vous leur deviez quelque chose pour ne pas vous incliner devant leur programme. La chose est très trompeuse. Dans un contrat « opt-out » vous n'avez pas à refuser quoi que ce soit. Vous l'avez déjà fait en refusant d'emblée leur programme. Le contrat « opt-out » est une manière sournoise de vous faire accepter de reconnaître que vous auriez dû accepter et que vous concédez de payer une sorte d'amende, ou d'abandonner une partie de vos droits. Donc, c'est un peu comme si, quand vous refusez que le brigand vous vole, ce dernier vous tendait un contrat « opt-out » par lequel vous reconnaîtriez devoir lui payer une certaine somme pour qu'il ne puisse pas vous voler. C'est complètement ridicule. C'est votre refus qui est le véritable « opt-out ». Le contrat « opt-out » est, en fait, UN CHEVAL DE TROIE » - Jerry Day

Par Catherine Frompovich, 19 août 2016

Jerry Day de « Freedom Taker.com » a produit une nouvelle **vidéo exceptionnelle** dans laquelle il explique en détails ce que les compteurs intelligents et les vaccinations ont en commun.- Il s'agit de l' « **Acceptation Conditionnelle** », un terme et une tactique juridique par lesquels vous pouvez refuser que quiconque exerce sur vous des pressions pour que vous signiez un accord « opt-out » (choisir de ne pas participer – choix de vie privée) pour un compteur intelligent ou pour l'acceptation d'une vaccination.

Les contrats « opt-out » sont ceux que les grandes entreprises vous soumettent quand vous refusez leurs offres. C'est ce que Jerry explique, quand, dans la **vidéo**, il évoque « le grand banditisme » :

<https://takebackyourpower.net/jerry-day-how-to-say-no-to-vaccinations-and-smart-meters-video/>

« Ecoutez attentivement ce qu'explique Jerry, prenez aussi des notes, parce que vous pourriez devoir utiliser sa logique dans la rubrique « Droit du contrat », dit Jerry.

Rappelez-vous toujours que vous avez un **Droit de Contrat**. Tel est le terme juridique utilisé pour décrire le fait que, sur tout contrat ou accord, votre signature doit être entièrement et totalement volontaire et non contrainte en aucune manière. Si, d'une manière ou d'une autre vous êtes forcé, contraint de signer ou d'accepter, votre signature et l'accord signé n'ont aucune autorité et ne peuvent avoir aucun effet.

Légalement, il n'y a pas de contrat ou d'accord si vous pouvez démontrer qu'il y a eu contrainte ou que des pressions ont été exercées à votre encontre pour vous faire signer le contrat. Donc, votre droit de contrat signifie que vous et vous seul puissiez décider si oui ou non vous décidez de signer un document.

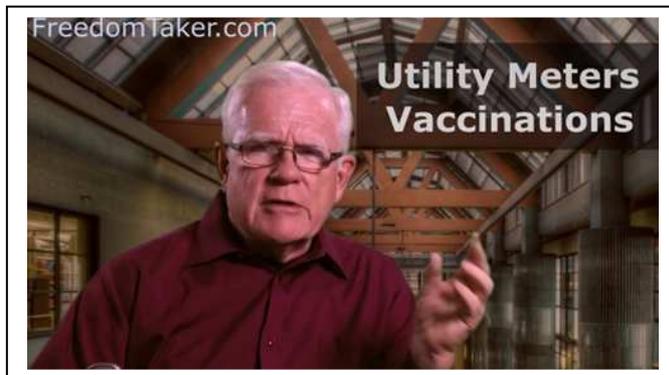
Ils [les services publics et les gouvernements] violent de manière criminelle les droits des clients des services publics - et ils le savent. Du fait qu'ils refusent d'assurer les dommages possibles que leur politique risque de vous causer, vous avez personnellement tous les droits de refuser ce qu'ils veulent vous imposer (vaccins –compteurs intelligents).

Si, par exemple l'équipement qu'ils installent n'est vraiment pas dangereux et ne viole pas vos droits, l'assurance pourrait pratiquement ne rien coûter. Mais aujourd'hui, les compteurs électroniques de service public sont connus pour être dangereux et nuisibles – si bien qu'aucune compagnie d'assurance n'assurera et ne payera quoique ce soit, parce que ces compagnies savent que **cette avancée utilitaire de mesure est en fait une bombe à retardement susceptible de provoquer des dommages et des litiges**. Les vaccinations représentent une situation très semblable à celle des smart meters (compteurs intelligents).

Ecoutez attentivement ce que dit Jerry à propos de cette « *acceptation conditionnelle* » parce que ce sont les éléments qui vous aideront à vous protéger vous et votre famille des Smart Meters et de la Dirty Electricity qu'ils produisent, sans compter les risques d'incendies et la perte de votre maison qui pourraient provenir de compteurs intelligents qui auraient tendance à mal fonctionner.

La même logique qui concerne le « droit de contrat » et l'« acceptation, conditionnelle » s'applique également à la vaccination. Jerry se penche sur le problème des vaccinations comme vous n'en avez peut-être jamais entendu parler auparavant.

Les propriétaires d'assurances, ainsi que l'assurance maladie ne couvriront pas les pertes et les dommages dus aux Smart Meters, ni non plus les dommages de santé de ceux qui se seront fait vacciner !



L'injustice que représentent le harcèlement et l'intimidation des services publics et des professionnels de Santé doivent être pleinement compris pour ce qu'ils sont : c'est vous qui êtes le responsable de tout dommage à moins que vous soyez prêts à ne pas vous laisser faire et à réclamer vos droits légaux en prenant les conseils de Jerry en considération.

Après avoir écouté la vidéo, veuillez, s'il vous plaît, vous assurer d'avoir vérifié les documents téléchargeables A-2 et A-4 concernant les compteurs intelligents. Jerry donne aussi un avis à propos des vaccinations. Il s'agit de suggestions offertes par : www.FreedomTaker.com.

D'après: <http://www.activistpost.com/2016/08/smart-meters-vaccinations-common.html>

Source : <http://expovaccins.over-blog.com/2016/10/compteurs-intelligents-et-vaccins-qu-ont-ils-en-commun.html>

Eve